



AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE RÈGLEMENT NUMÉRO 1000

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné, que le conseil municipal de la Ville de Bois-des-Filion a adopté par résolution, lors de la séance tenue le 10 mars 2020, le *Règlement numéro 1000 décrétant une dépense et un emprunt de 2 361 000 \$ pour les travaux à réaliser sur le chemin du Souvenir.*

QUE ce règlement aurait dû faire l'objet d'un registre, mais qu'il fait plutôt l'objet d'un appel de commentaires écrits en vertu de l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020.

QUE l'objet du projet de règlement numéro 1000 est :

- De réaliser des travaux sur le chemin du Souvenir;
- De décréter une dépense et un emprunt de 2 361 000 \$.

Le règlement 1000 et ses annexes sont disponibles pour consultation sur le site Internet de la Ville sous la section « AVIS PUBLICS » et font suite au présent avis.

QUE toute personne peut transmettre des commentaires écrits concernant ce règlement, par courriel lmash@ville.bois-des-filion.qc.ca ou par courrier au 375, boulevard Adolphe-Chapleau, Bois-des-Filion (Québec) J6Z 1H1, pour une période de 15 jours suivant la publication du présent avis.

Fait à Bois-des-Filion, ce 8 avril 2020.

*Le directeur général
et greffier par intérim,*

Sylvain Rolland

RÈGLEMENT NUMÉRO 1000

**Règlement d'emprunt numéro 1000 décrétant
une dépense et un emprunt de 2 361 000 \$ pour
les travaux à réaliser sur le chemin du Souvenir**

CONSIDÉRANT QUE des travaux de réaménagement du chemin du Souvenir sont requis;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement ont été dûment donnés lors de la séance ordinaire du Conseil le 11 février 2020 et porte le numéro de résolution 2020-02-088 du livre des délibérations de la Ville;

EN CONSÉQUENCE, CE CONSEIL ORDONNE ET DÉCRÈTE PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1000 CE QUI SUIT

ARTICLE 1 Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 Le conseil est autorisé à effectuer les travaux de réaménagement sur le chemin du Souvenir, incluant les frais, les taxes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par monsieur François Morand, directeur du Service du génie, en date du 22 janvier 2020, lesquels documents font partie intégrante du présent règlement comme annexes « A » et « B ».

ARTICLE 3 Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 2 361 000 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 4 Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est, par les présentes, autorisé à emprunter une somme de 2 361 000 \$ taxes incluses, sur une période de vingt (20) ans.

ARTICLE 5 Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 6 S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7 Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 8 Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

GILLES BLANCHETTE
MAIRE

Me ANNIE CHAGNON
GREFFIÈRE

ANNEXE "A"**RÈGLEMENT NUMÉRO 1000***Travaux de réaménagement du chemin du Souvenir*

FRAIS PRINCIPAUX	
Description	Montant
Travaux de démolition, de terrassement et signalisation	208 250 \$
Travaux de drainage et d'égout	580 700 \$
Travaux d'aqueduc	416 500 \$
Travaux de fondation, de bordures, de trottoirs et de pavage	449 550 \$
Travaux de marquage, d'aménagement paysager, de mobilier urbain et divers	169 070 \$
Imprévus (10%)	185 930 \$
TOTAL DES FRAIS PRINCIPAUX	2 010 000 \$

FRAIS INCIDENTS	
Honoraires professionnels, laboratoire, arpentage et frais connexes	190 000 \$
1. Taxes (montant net) :	
TPS (5,0 %)	110 000 \$
TVQ (9,975 %)	219 450 \$
Ristourne TPS	(110 000) \$
Ristourne TVQ	(109 725) \$
2. Intérêt sur emprunt temporaire	17 323 \$
3. Frais d'émission	33 952 \$
TOTAL DES FRAIS INCIDENTS	351 000 \$

GRAND TOTAL ESTIMÉ ET ARRONDI : 2 361 000 \$

ANNEXE "B"

RÈGLEMENT NUMÉRO 1000

VILLE DE BOIS-DES-FILION

SOMMAIRE DU BORDEREAU D'ESTIMATION

APPEL D'OFFRES 2020-004

Réaménagement du chemin du Souvenir

Travaux de démolition, de terrassement, de drainage, d'aqueduc, de fondation, de pavage, de bordure, de trottoir, de marquage, de signalisation, d'aménagement paysager, de mobilier urbain et travaux

Étape: Soumission

RÈGLEMENT N° : 1000

ESTIMATION DU COÛT DES TRAVAUX - JANVIER 2020

RÉSUMÉ - SECTIONS 1.0 à 5.0

1.0 Travaux de démolition, de terrassement et de signalisation	208 250.00 \$ ✓
2.0 Travaux de drainage et d'égout	580 700.00 \$ ✓
3.0 Travaux d'aqueduc	416 500.00 \$ ✓
4.0 Travaux de fondation, de bordures, de trottoirs et de pavage	449 550.00 \$ ✓
5.0 Travaux de marquage, d'aménagement paysager, de mobilier urbain et divers	169 070.00 \$ ✓

SOUS-TOTAL (sections 1.0 à 5.0 inclusivement)

1 824 070.00 \$

6.0 Imprévus - 10% (montant arrondi)

185 930.00 \$ ✓

7.0 Contingences (honoraires professionnels, laboratoire et frais connexes) -10%

190 000.00 \$ ✓

TOTAL (sections 1.0 à 7.0 inclusivement)

2 200 000.00 \$

T.P.S. (5%) (montant non arrondi)

110 000.00 \$

T.V.Q. (9,975%) (montant non arrondi)

219 450.00 \$

GRAND TOTAL - incluant les taxes

2 529 450.00 \$

Note: Non-inclus frais de règlement d'emprunt ou tous autres frais administratifs

Préparé par :
Date: Janvier 2020
Ville de Bois-des-Filion


 2020-01-22
 François Morand, Ing.
 Directeur
 Service du Génie

DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉ/UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT
1.0 TRAVAUX DE DÉMOLITION, DE TERRASSEMENT ET DE SIGNALISATION			
1.1 Déblai de 1 ^{ère} classe incluant la disposition hors site (blocaux ou roc)	250 m.cu.	100.00 \$	25 000.00 \$
1.2 Déblai de 2e classe (excluant le matériau décohesionné) incluant le remblayage de fossé, la disposition hors site et la préparation de l'infrastructure - rue et entrée privée	4 000 m.cu.	16.00 \$	64 000.00 \$
1.3 Excavation, chargement, transport, disposition de ventre-de-bœuf et remplissage en emprunt « A » (MG-112)	500 m.cu.	60.00 \$	30 000.00 \$
1.4 Enlèvement et disposition hors site de matériau sec (trottoir, bordure ou autres)	100 m.cu.	50.00 \$	5 000.00 \$
1.5 Enlèvement et disposition hors site du pavage existant (raccord rue et entrée privée)	1 000 m.ca	5.00 \$	5 000.00 \$
1.6 Planage de pavage existant, ép.: 50 mm et disposition hors site	500 m.ca	10.00 \$	5 000.00 \$
1.7 Décohesionnement du pavage et de la fondation granulaire (ép.: 200mm) incluant excavation, transport, mise en réserve et amendement (réutilisation au site ou disposition hors site)	5 000 m.ca	7.00 \$	35 000.00 \$
1.8 Conduite existante (diamètre variable) à enlever et à disposer hors site	45 m.	50.00 \$	2 250.00 \$
1.9 Matériaux existants à enlever, à récupérer et à transporter au garage municipal:			
1.9.1- cadre et couvercle, regard (sanitaire) et chambre de vanné (aqueduc)	10 unités	200.00 \$	2 000.00 \$
1.9.2- vanne et boîte de vanne (aqueduc)	2 unités	250.00 \$	500.00 \$
1.9.3 - puisard existant, cadre et grille	2 unités	500.00 \$	1 000.00 \$
1.10 Application d'abat-poussière	1 global	2 500.00 \$	2 500.00 \$
1.11 Signalisation temporaire incluant la gestion de la circulation et des accès	1 global	30 000.00 \$	30 000.00 \$
1.12 Protection des arbres existants (au besoin):			
1.12.1 - diamètre, moins de 100 mm	5 unités	100.00 \$	500.00 \$
1.12.2 - diamètre, 100 mm et plus	5 unités	100.00 \$	500.00 \$
TOTAL 1.0 - TRAVAUX DE DÉMOLITION, DE TERRASSEMENT ET DE SIGNALISATION			208 250.00 \$

DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITE/UNITE		PRIX UNITAIRE	MONTANT
2.0 TRAVAUX DE DRAINAGE ET D'ÉGOUT				
2.1 Fouille d'exploration	5	unités	500.00 \$	2 500.00 \$
2.2 Conduite d'égout pluvial en PVC Ring-Tite DR-35 avec cloche à garniture intégrée				
2.2.1 - 200 mm dia.	9	m.	200.00 \$	1 800.00 \$
2.2.2 - 375 mm dia.	355	m.	350.00 \$	124 250.00 \$
2.2.3 - 450 mm dia.	245	m.	400.00 \$	98 000.00 \$
2.2.4 - 600 mm dia.	33	m.	550.00 \$	18 150.00 \$
2.3 Raccord de conduite au regard pluvial incluant perçage et /ou blocage	1	unité	1 500.00 \$	1 500.00 \$
2.4 Nettoyage et inspection télévisée du réseau d'égout sanitaire à réhabiliter incluant le pompage temporaire (avant et après les travaux) - voir devis et plans pour diamètre et détails	800	m	10.00 \$	8 000.00 \$
2.5 Travaux de réhabilitation, réseau d'égout sanitaire (voir devis et plans pour détails) incluant le contrôle des débits - à valider au chantier:				
2.5.1- colmatage de joint	20	unités	1 000.00 \$	20 000.00 \$
2.5.2 - alésage	20	unités	1 300.00 \$	26 000.00 \$
2.5.3 - alésage et colmatage de joint	10	unités	1 000.00 \$	10 000.00 \$
2.5.4 - gainage ponctuel (longueur: 1m environ)	10	unités	2 000.00 \$	20 000.00 \$
2.5.5 - nettoyage (avec latéral)	5	unités	1 000.00 \$	5 000.00 \$
2.6 Drain de fondation avec tuyau annelé (enrobé) PEHD, R-300, 150 mm dia. avec enrobage en pierre nette 20 mm et membrane incluant accessoires, conduit, manchons (double cloche clip), voir devis et plans pour détails	1 200	m	20.00 \$	24 000.00 \$
2.7 Puisard (type P-1) incluant base de béton, grille anti-vélo (type P-3V), cadre guideur ajustable, conduit, raccords à l'existant et membrane (type TEX-0-FLEX)	15	unités	3 900.00 \$	58 500.00 \$
2.8 Regard en béton armé de Lécuyer ou équiv. approuvé incluant couvercle, cadre guideur ajustable, raccords, essai et membrane (type TEX-O-FLEX):				
2.8.1 - RP-900	8	unités	10 000.00 \$	80 000.00 \$
2.8.2 - RP-1600	1	unité	13 000.00 \$	13 000.00 \$
2.9 Cadre et couvercle à installer incluant cadre guideur ajustable, nivellement et ajustement (sanitaire et aqueduc)	10	unités	1 500.00 \$	15 000.00 \$
2.10 Réparation des entrées de service sanitaire, PVC DR-28, 125 mm dia. (avec joint FERNCO)	20	unités	1 500.00 \$	30 000.00 \$
2.1 Entrée de service sanitaire à installer incluant la quincaillerie et le raccord au réseau d'égout et jusqu'à la ligne de lot (PVC DR-28) 125 mm dia. incluant sellette à siège et courroie en acier	10	unités	2 500.00 \$	25 000.00 \$
TOTAL 2.0 - TRAVAUX DE DRAINAGE ET D'ÉGOUT				580 700.00 \$

DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉ/UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT
3.0 TRAVAUX D'AQUEDUC			
3.1 Conduite d'aqueduc existante en fonte grise à abandonner et bouchon à installer aux extrémités - 150 mm et 300 mm dia.	1 global	5 000.00 \$	5 000.00 \$
3.2 Entrée de service d'aqueduc à enlever et à disposer hors site - 20,38 ou 51 mm dia. (à valider au chantier)	30 unités	500.00 \$	15 000.00 \$
3.3 Borne-fontaine, vanne et conduit de raccord à enlever, à récupérer et à transporter au garage municipal	3 unités	1 500.00 \$	4 500.00 \$
3.4 Conduite d'aqueduc en PVCO, 300 mm dia. incluant raccord essais, désinfection et remblai (voir devis et plans pour détails):			
3.4.1 - sous-chaussée	560 m	300.00 \$	168 000.00 \$
3.4.2 - hors-chaussée	130 m	400.00 \$	52 000.00 \$
3.5 Vanne et boîte de vanne à installer incluant cadre guideur ajustable, nivellement et ajustement			
3.5.1 - 150 mm dia.	4 unités	3 000.00 \$	12 000.00 \$
3.5.2 - 300 mm dia.	2 unités	5 000.00 \$	10 000.00 \$
3.6 Entrée de service d'aqueduc à installer incluant raccord jusqu'à la ligne de lot, le conduit, les accessoires, les raccords au réseau existant, 20,38 ou 51 mm dia. (à valider au chantier)	30 unités	2 000.00 \$	60 000.00 \$
3.7 Borne-fontaine à installer incluant vanne, boîtier, conduit de raccord, essai et désinfection - 3 sorties (voir devis et plans pour détails)	3 unités	9 000.00 \$	27 000.00 \$
3.8 Mise en service du réseau d'aqueduc et coordination durant les travaux (incluant purge et raccords au besoin)	1 global	6 000.00 \$	6 000.00 \$
3.9 Désinfection du réseau d'aqueduc existant (au besoin)	1 unité	2 000.00 \$	2 000.00 \$
3.10 Alimentation temporaire incluant les conduites (diamètre variable), le calcul hydraulique pour la protection incendie, les bornes-fontaines, les branchements aux entrées d'eau (en façade ou en arrière), l'installation, les raccords, la désinfection, l'enlèvement et tous travaux connexes	1 global	40 000.00 \$	40 000.00 \$
3.11 Raccordement à l'existant ou pression incluant, raccord réfection de surface pour conduite PVCO, 300 mm dia. à conduite existante, Hyprescon, 400 mm dia. - boul. Adolphe-Chapleau	1 unité	15 000.00 \$	15 000.00 \$
TOTAL 3.0 - TRAVAUX D'AQUEDUC			416 500.00 \$

DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉ/UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT
4.0 TRAVAUX DE FONDATION , DE BORDURES, DE TROTTOIRS ET DE PAVAGE			
4.1 Géotextile de type 7612 de Texel ou équivalent approuvé	500 m.ca	2.00 \$	1 000.00 \$
<u>4.2 Sous-fondation granulaire, type MG-112, 450 mm</u>			
4.2.1 - matériau neuf, ép.: 300 mm	3 600 t.m.	18.00 \$	64 800.00 \$
4.2.2 - matériau décohesionné, ép.: 150 mm	800 m.cu.	15.00 \$	12 000.00 \$
4.3 Fondation en pierre concassée, type MG-20 incluant la mise en forme avant pavage - chaussée (ép.:300 mm)	4 000 t.m.	20.00 \$	80 000.00 \$
4.4 Bordure surélevée en béton de ciment moulée ou coulée en place (35 MPa), 200 mm x 450 mm incluant raccord (voir devis et plans pour détails)	1200 m	75.00 \$	90 000.00 \$
4.5 Trottoir en enrobé bitumineux EB-10C, PG 58S-28, 130 kg/m ² (voir devis et plans pour détails)			
4.5.1 - avec bordure en pavé-uni, larg.: 2.1 m.	25 m.ca	80.00 \$	2 000.00 \$
4.5.2 - sans bordure en pavé-uni, larg.: 2 m.	110 m.ca	50.00 \$	5 500.00 \$
4.6 Sciage du pavage existant au joint de raccordement et joint Crafcoc avant pavage	350 m	20.00 \$	7 000.00 \$
4.7 Liant d'accrochage (0,2 litre/m.ca.)	5500 m.ca	0.50 \$	2 750.00 \$
4.8 Enrobé bitumineux préparé et posé à chaud couche de base - rue, ESG-14, PG 58S-28, 150 kg/m.ca.	100 t.m.	100.00 \$	10 000.00 \$
4.9 Enrobé bitumineux préparé et posé à chaud, couche de surface et de resurfage - rue ESG-10, PG 64H-28, 120 kg/m.ca.	150 t.m.	125.00 \$	18 750.00 \$
4.10 Enrobé bitumineux préparé et posé à chaud, couche unique - rue ESG-14, PG 64H-28, 150 kg/m ²	850 t. m.	125.00 \$	106 250.00 \$
4.11 Réparation de la structure de chaussée (type MTQ) incluant la sous-fondation (MG-112), les fondations (MG-20 et MG-56) et le pavage (2 couches), voir devis et plans pour détails-boul. Adolphe-Chapleau	110 m.ca	200.00 \$	22 000.00 \$
4.12 <u>Réfection des entrées privées et des trottoirs (voir devis et plans pour détails):</u>			
4.12.1- Pierre concassée MG-20 pour correction (ép.:300 mm)	400 m.ca	15.00 \$	6 000.00 \$
4.12.2 - Enrobé bitumineux EB-10C, PG 58-28,120 kg/m.ca.	300 m.ca	30.00 \$	9 000.00 \$
4.12.3 - Pavés de béton (pavé-uni) incluant l'enlèvement et la remise en place	50 m.ca	100.00 \$	5 000.00 \$
4.12.4 - Trottoir en béton de ciment, 35 MPa (ép.: variable)	50 m.ca	150.00 \$	7 500.00 \$
TOTAL 4.0 - TRAVAUX DE FONDATION, DE BORDURES, DE TROTTOIRS ET DE PAVAGE			449 550.00 \$

DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉ/UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT
5.0 TRAVAUX DE MARQUAGE , D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER, DE MOBILIER URBAIN ET DIVERS			
5.1 Engazonnement par plaques (type P-1) incluant 200 mm de terre végétale	4000 m.ca	15.00 \$	60 000.00 \$
5.2 Ensemencement hydraulique (Type H-1) incluant 200 mm de terre végétale	1000 m.ca	10.00 \$	10 000.00 \$
5.3 Marquage de la chaussée - rue et piste cyclable - voir devis et plans pour détails			
<u>5.3.1 Peinture alkyde:</u>			
- ligne d'axe ou de rive (largeur: 80 mm ou 120 mm)	1500 m	1.00 \$	1 500.00 \$
<u>5.3.2 Peinture moyenne durée:</u>			
- logo et flèche	10 unités	200.00 \$	2 000.00 \$
- ligne d'arrêt (largeur: 500 mm)	50 m	40.00 \$	2 000.00 \$
- ligne de passage, blocs (100 mm)	50 m	10.00 \$	500.00 \$
<u>5.3.3 Type "Traffic Patterns XD" de Thermo-Design ou équiv. approuvé:</u>			
- couleur: Light Green, bande cyclable	45 m.ca	250.00 \$	11 250.00 \$
- couleur: Rouge héritage, îlot (goutte d'eau)	100 m.ca	250.00 \$	25 000.00 \$
5.4 Enlèvement et récupération de la petite signalisation (incluant la remise en place)	1 global	1 000.00 \$	1 000.00 \$
5.5 Panneaux de signalisation incluant poteaux en "U" (ex.: arrêt, stationnement, etc.)	10 unités	200.00 \$	2 000.00 \$
5.6 Plantation d'arbres (voir plan pour détails)	14 unités	800.00 \$	11 200.00 \$
5.7 Plantation d'arbustes (voir plan pour détails)	23 unités	40.00 \$	920.00 \$
5.8 Vivaces et graminées (voir plan pour détails)	135 unités	40.00 \$	5 400.00 \$
5.9 Paillis de cèdre naturel, épaisseur: 100 mm tassé	150 m.ca	12.00 \$	1 800.00 \$
5.10 Réfection des aménagements et nettoyage des rues avoisinantes	1 global	3 500.00 \$	3 500.00 \$
5.11 Conduit rigide en PEHD, dia.: 150 mm incluant bouchon, pour éclairage (traverse de rue)	60 m.	100.00 \$	6 000.00 \$
5.12 Perré de protection en enrochement (Calibre: 100-200) incluant membrane	20 m.ca	200.00 \$	4 000.00 \$
5.13 Support à bicyclettes à installer incluant la dalle de béton de ciment et autres travaux connexes (voir devis et plans pour détails)	1 global	2 500.00 \$	2 500.00 \$
5.14 Banc circulaire à installer incluant la dalle, le pavé-uni et autres travaux connexes (voir devis et plans pour détails)	1 global	10 000.00 \$	10 000.00 \$
5.15 Panier à rebuts (poubelle) et couvercle à installer incluant la dalle et autres travaux connexes (voir devis et plans pour détails)	1 global	1 000.00 \$	1 000.00 \$
5.16 Clôture en bois traité à installer incluant les ancrages (voir devis et plans pour détails)	10 m.	250.00 \$	2 500.00 \$
5.17 Dessins conformes à l'exécution (montant fixé par la Ville)	1 global	5 000.00 \$	5 000.00 \$
TOTAL 5.0 - TRAVAUX DE MARQUAGE , D'AMÉNAGEMENT, DE MOBILIER URBAIN ET DIVERS:			169 070.00 \$